

La circulaire n° DGS/DHOS/E2/2000/645 du 29 décembre 2000 relative à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé doit être actualisée simultanément avec la définition du prochain « Programme national de lutte contre les infections nosocomiales » dont la version 2005-2008 arrive à échéance.

Le rapport d'orientation mis en ligne propose des pistes de réflexion que le Ministère souhaite soumettre à la consultation de l'ensemble des partenaires : tutelles régionales et départementales, organismes de financement, établissements de santé, représentants des usagers...

Téléchargez le rapport d'orientation (format pdf)